

# Résumés

# **Abstracts**

**René AMALBERTI**, Conseiller « *sécurité des soins* » à la Haute Autorité de Santé

### **Le risque d'accident peut-il se contrôler par des approches formelles ?**

Les problèmes de sécurité dans notre société n'ont jamais été autant à l'ordre du jour. Les instances publiques nationales et internationales ont créé des agences, des nouvelles tutelles et des bureaux dédiés à la sécurité. Toutes les solutions ont consisté à réduire l'autonomie des acteurs, et à encadrer fortement la pratique. L'industrie et les services restent pourtant sous pression du marché, dont la règle du *Faster-Better-Cheaper* reste la seule solution de la survie commerciale et du succès. La modélisation des décisions de sacrifice et les interfaces de gouvernance nécessaires pour arbitrer entre les valeurs de sécurité et les valeurs de production sont parmi les points les moins connus de la gestion de la sécurité. Les accidents continuent, moins nombreux, mais plus catastrophiques. Autrement dit, la sécurité augmente et la résilience globale se réduit. Est-on allé trop loin dans la volonté d'encadrement ? Quels sont les fondements scientifiques disponibles ? Et d'ailleurs pour finir, est-ce un vrai champ scientifique ?

Safety problems have never been so high in the agenda of Western societies. National and International safety offices, agencies and bureau have been created to reduce risks. Most solutions have consisted in constraining the degree of autonomy of field actors, adding constraints here and there. However, the standard model of economical survival of Industries and Public Services remains dominated by the *Faster-Better-Cheaper* paradigm. Accident are less numerous, but more catastrophic, and safety tends to improve to the detriment of a global resilience of complex systems. We have little knowledge and even less models on the sacrifice between antagonist dimensions of risk management, and even less on the type of governance needed to arbitrate on the 'suffisance' of safety. Should we continue that way? Where are the scientific bases? Is even that area a scientific matter?

**Jean-Pierre DUPUY**, Professeur de philosophie sociale et politique à l'École polytechnique et à l'université Stanford (Californie)

**Penser les événements extrêmes :  
dialectique du pessimisme  
et de l'optimisme**

Qui dit « incertitude » dit aujourd'hui « précaution ». Le péché originel du principe de précaution est d'avoir cru que ce qui justifiait l'obligation d'inventer une nouvelle maxime de prudence était une condition épistémique – ce que l'on sait ou ne sait pas au sujet du « risque » en question – et non pas l'énormité des enjeux. C'est parce que nous sommes devenus capables de produire et de détruire avec une puissance inouïe qui dépasse notre capacité d'imagination et de pensée, que nous devons concevoir une nouvelle forme de prudence. Ce n'est pas le manque de *savoir* qui est la situation inédite, mais la très grande difficulté à *penser* et *imaginer* les conséquences et les implications de nos actions. Nous avons donc, et malgré tout, l'ardente obligation de *penser* les événements extrêmes, ceux qui nous sont directement imputables comme ceux que l'on disait naguère « naturels », tant la différence, jadis essentielle, entre nature et culture, tend à perdre tout sens. De nouveaux instruments conceptuels sont à inventer, dont on présentera les contours.

The Precautionary Principle has become in France like a sacred cow. Its conceptual foundations, though, are exceedingly fragile. Its basic flaw is the hidden assumption on which it rests, namely that what prevents us from acting in the face of a looming disaster is the uncertainty of its occurrence. The reality is different: even when we are certain that a disaster is before us, we do nothing. We do not succeed in transforming knowledge into belief. If we have to conceive of a new form of prudence, it is because we are now able to act into the world, constructively and destructively, with such power that we are no longer capable of imagining and thinking through the consequences of our actions. We'll take as an illustration the case of extreme events, those for which the probability of occurrence is small, but not small enough to offset the extreme magnitude of the consequences. Our examples will deal with natural as well as moral disasters. It will be shown by the same token that the very magnitude of what is at stake renders this classical distinction more and more meaningless.

134

Résumés

**Philippe KOURILSKY**, Professeur au Collège de France (Chaire d'immunologie moléculaire), Membre de l'Académie des Sciences. **Isabelle GIRI**,...

### **L'urgent besoin d'une régulation sanitaire fondée sur les preuves**

Les exigences réglementaires jouent un rôle clé dans la régulation de nombreuses activités humaines au sein desquelles les préoccupations concernant la sécurité sanitaire occupent une place majeure. Cet article d'opinion analyse certains des enjeux soulevés par l'augmentation continue des exigences des autorités de santé concernant les médicaments et les vaccins à usage humain, avec des conséquences différentes sur les pays développés et les pays en voie de développement. Les coûts et les bénéfices des exigences réglementaires ne sont que très peu évalués et ne font pas l'objet d'études scientifiques suffisantes. Il en résulte probablement un gaspillage significatif de fonds publics comme privés. Beaucoup de questions se posent à propos de l'évaluation du rapport bénéfice/risque, qui n'est pas toujours adaptée au contexte et souvent inadéquate. De la même façon que la médecine a évolué depuis 30 ans vers une médecine fondée sur les preuves (*evidence based médecine*), nous proposons d'inciter à la mise en place d'une réglementation (*evidence based regulation*) fondée sur les preuves. Cela d'autant plus urgent que l'impact financier des exigences réglementaires ne va faire que croître, avec des conséquences particulièrement graves sur la capacité d'innovation, surtout sur les pays en voie de développement dont les besoins sont énormes et les ressources très limitées.

### **Safety standards: an urgent need for Evidence-Based Regulation**

"Evidence-based medicine is the conscientious, explicit and judicious use of current best evidence in making decisions about the care of individual patients." (Sackett et al., 1996). This opinion article describes and analyses some of the consequences of the ever-growing stringency of regulatory standards in the field of drugs and vaccines for human health, with distinct issues in the developed and developing countries. It is argued that the cost and benefit of safety standards, prior and after implementation, are not sufficiently evaluated, nor sufficiently informed by science. We suspect that, as a result, significant amounts of public and private money might be misspent, because assessments of risks/benefits are often questionable, sometimes out of context and inadequate. It is suggested that, just as it happened in medicine 30 years ago, a move towards Evidence-Based Regulation should be promoted. Given the probable and predictable negative impacts on costs and innovation, both in developed and developing countries – particularly in the latter where the needs are huge and the resources highly limited – we contend that such a move is urgently needed.

**VOIR ET POUVOIR :  
QUI NOUS SURVEILLE ?<sup>1</sup>**

par Jean-Gabriel GANASCIA

Aujourd'hui, avec les microphones, les caméras de surveillance qui fleurissent ça et là dans les rues et les transports publics, les cartes à puce, les webcams, les antennes RFID (Identification par Radio-Fréquence) et tous les autres capteurs électroniques miniaturisés, nous sommes tous suivis à la trace, que nous y consentions ou non. Chacune de nos paroles est susceptible d'être enregistrée à notre insu ; chacun de nos gestes peut être retransmis au monde entier ; chacune de nos visites chez le médecin, chacun de nos déplacements en avion ou dans le métro et la plupart de nos achats sont pistés et enregistrés. Et, toutes ces traces de nos existences subsistent par devers nous et peuvent être utilisées sans notre accord explicite. Cette intrusion dans l'intimité individuelle effraie, sans que personne ne sache comment s'y opposer. De ce point de vue, nous entrons dans un monde de surveillance analogue à celui décrit par Georges Orwell, dans son fameux roman, « 1984 ».



En contrepartie, le pouvoir devient de plus en plus transparent, ce qui répond à une aspiration largement partagée. Les actes de l'administration se font désormais au vu et au su de tous<sup>2</sup> ; et il en va identiquement des agissements de ceux que l'on a investis des plus hautes fonctions. Et, non seulement, tous peuvent enregistrer à loisir images et propos de tous leurs congénères, mais de plus, chacun se trouve en mesure de diffuser à un coût dérisoire et au monde entier tout ce qu'il voit, entend ou simplement imagine. Ce qui était l'apanage

<sup>1</sup> Jean-Gabriel GANASCIA, *Voir et pouvoir : qui nous surveille ?* Editions du Pommier, 2009

<sup>2</sup> La notion de gouvernement 2.0 qui a été promue par le Président Obama aux Etats-Unis atteste de cette évolution. Il existe en Europe et en France des évolutions similaires qui tendent à ouvrir toutes les données publiques à tous les citoyens qui en font la demande.

d'États ou de puissants groupes économiques maîtrisant de grandes infrastructures de production et de diffusion de l'information, comme les journaux, les radios ou les télévisions, devient à la portée de tous : il suffit désormais d'un téléphone portable pour capter sons et images, puis d'un blog ou d'un site personnel pour faire voir, lire et entendre.

En conséquence, même au sommet de l'État, une femme ou un homme qui croit s'exprimer dans l'intimité peut voir ses propos repris et portés à la connaissance de tous à son insu. Songeons à l'ancienne garde des Sceaux, Rachida Dati, qui téléphonait à une amie depuis le parlement européen de Strasbourg en oubliant son micro-cravate, ou au premier ministre britannique, Gordon Brown, qui rentrant dans sa voiture, et oubliant lui aussi qu'il était enregistré, qualifié de « bigot »<sup>3</sup> l'interlocutrice avec laquelle il venait d'échanger courtoisement devant les caméras. Souvenons-nous aussi de la vidéo prise au cours de l'école d'été de l'UMP où l'on voyait le ministre de l'intérieur, Brice Hortefeux, galérer avec un militant d'origine Nord-Africaine sur un ton qui en a choqué beaucoup. Tous ces épisodes récents montrent la vulnérabilité des puissants soumis aux regards de tous. Bref, tandis que dans les totalitarismes du XX<sup>e</sup> siècle que stigmatisait Georges Orwell les puissants tiraient un avantage exclusif de l'information qu'ils diffusaient selon leur bon vouloir, aujourd'hui ils subissent, eux-aussi, les effets de la captation et de la diffusion incessante d'images

et de sons.

Il en résulte une nouvelle configuration sociale qui inverse le régime de surveillance institué à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et dans lequel un petit nombre observait la majorité. Ce nouveau régime est qualifié de « sousveillance », car désormais c'est le grand nombre qui porte ses regards sur une minorité d'élus. En d'autres termes, alors que, dans la logique de surveillance, celui qui regardait avait le pouvoir et se trouvait donc socialement au-dessus, c'est-à-dire « sur », maintenant, c'est celui qui est vu qui prend l'ascendant sur les autres, du fait même qu'il se trouve au centre des regards. Et, ceux-là qui veillent se trouvent donc en-dessous, d'où le néologisme de « sousveillance ».

Plus précisément, dans la logique de surveillance, celui qui disposait du pouvoir avait la possibilité de voir parce qu'il avait le pouvoir. En retour, la connaissance qu'il accumulait grâce à l'information qu'il acquérait, lui procurait un avantage sur les autres. Aujourd'hui, dans la logique de « sousveillance », tout le monde voit tout, sans qu'aucune censure ne s'impose, et tout le monde peut être soumis au regard de l'autre. Cependant, du fait de la limitation de nos capacités cognitives, chacun ne porte son regard qu'à quelques personnes qui seules bénéficient de son attention. De ce fait, les individus et les groupes déploient des stratégies pour séduire et par là se distinguer en subtilisant l'attention à leur profit. Ces

<sup>3</sup> fanatique, sectaire

stratégies prennent une part d'autant plus considérable aujourd'hui que, comme nous l'avons vu, désormais, il convient d'être vu pour conquérir le pouvoir.

Les logiques économiques actuelles confirment ce renversement : tandis que, pendant longtemps, la richesse tenait aux biens que l'on vendait, et l'autorité, à la connaissance que l'on accumulait, aujourd'hui, cela change. Dans l'économie contemporaine, que l'on qualifie souvent d'économie de l'attention, la réputation et le nombre des visites justifient à eux seuls les ressources de la publicité ; la renommée suffit donc à rendre riche et le service rendu n'est plus qu'un prétexte à cette renommée et à l'argent, d'où la part prépondérante prise par la gratuité qui, très paradoxalement, devient de plus en plus rentable.

Les scientifiques tirent indéniablement parti de cette évolution. Ils gagnent en liberté puisque le pouvoir politique nationale ne les surveille plus, ne leur impose plus de conduite à tenir et ne songe plus à leur dicter des théories au nom d'une religion ou d'une vision de la société, comme ce fût le cas dans le passé, en particulier dans le courant du XX<sup>e</sup> siècle. Et, grâce, entre autre, à l'Internet, les scientifiques constituent désormais des réseaux planétaires qui prévalent sur les anciennes organisations nationales des sciences qui dominèrent au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Ces réseaux ne connaissent ni les obstacles géographiques, ni les frontières politiques, ni même les différen-

ces linguistiques, puisque tous y ont adopté une seule langue. Pour reprendre l'expression d'une sociologue américaine, Caroline Wagner<sup>4</sup>, qui fait elle-même référence à une expression employée au XVII<sup>e</sup> siècle par le chimiste anglais Robert Boyle dans sa correspondance, les scientifiques forment aujourd'hui un « collègue invisible ».

Cependant, cette généralisation du régime de « sousveillance » à l'ensemble de la société modifie les régimes d'autorité auxquels les scientifiques étaient accoutumés. Ceux-ci ne dialoguent plus uniquement avec le pouvoir politique ; de multiples acteurs interviennent dans les décisions de financement, qu'il s'agisse d'organisations non gouvernementales, de partis politiques, d'associations d'usagers ou de patients, ou encore de corporations professionnelles. Prenons par exemple la recherche en agronomie : désormais, les agriculteurs, les firmes agro-alimentaires, les consommateurs et les écologistes pèsent sur l'élaboration des programmes scientifiques au même titre que les agronomes et les pouvoirs politiques. Et, dans le secteur du médicament, il en va de même, car tant les associations de patients que les industries pharmaceutiques interviennent grandement sur les choix stratégiques. Dans ce contexte, les scientifiques éprouvent de plus en plus de difficulté à imposer leur voix ; on les suspecte souvent de défendre des intérêts particuliers, car la maîtrise du savoir ne confère plus, à elle seule, l'autorité. La personnalité singulière d'un expert suscite plus d'atten-

<sup>4</sup> Caroline Wagner, *The New Invisible College – Science for Development*, préface de Francis Fukuyama, Brookings Institution Press, 2008



tion que la voix anonyme de la communauté des experts. Et, dans le régime de « sousveillance » que nous avons décrit, cela donne plus de poids – et donc de pouvoir – à des individus marginaux qu'à des assemblées de scientifiques. Les récentes controverses sur le climat ou sur l'effet des ondes radio-Fréquence illustrent parfaitement ce point.

Pour redonner aux scientifiques la place qui devrait être la leur, il convient, plus que jamais, de défendre l'indépendance des scientifiques et de distinguer leur responsabilité de celle des politiques ou des décideurs avec lesquelles elle se trouve trop souvent confondue.